

## LES MONUMENTS AUX MORTS (Typologie)

*A la fois lieu de commémoration et matérialisation de la mémoire collective, le monument aux morts offre à l'enseignant des perspectives de réflexion sur la nécessité d'un devoir de mémoire auprès des élèves. Il permet aussi la découverte du patrimoine de proximité et de l'histoire locale dans une approche essentiellement humaine.*

*De par sa proximité et son nombre, il peut être considéré comme un des plus importants lieux de mémoire de notre société.*

### Monuments aux morts de la Première Guerre Mondiale.

Dès la fin de la Première Guerre Mondiale en 1918, et surtout pendant la période de 1920 à 1922, la plupart des communes de France se dotent d'un monument destiné à rendre hommage aux soldats disparus sur le champ de bataille. Elles sont aidées en cela par l'état qui leur accorde des subventions par une loi de 1919.

Ces monuments aux morts prennent les formes les plus variées. Il est néanmoins possible de dégager quelques constantes :

- emplacement privilégié dans la commune (près de l'école, de la mairie, de l'église, sur la place du village...);
- liste des noms des morts classés par ordre alphabétique sans distinction de classe ou d'origine.
- ce sont des cénotaphes : aucun mort n'y est enseveli.

### **Antoine Prost détermine quatre grands types de monuments aux morts :**

**-Les monuments civiques**, laïques et républicains, installés en un lieu symbolique proche de la mairie ou de l'école. Ils se caractérisent souvent par leur dépouillement. Mention la plus courante : « *La commune à ses enfants morts pour la France.* »

**-Les monuments patriotiques-républicains**, glorifiant la Patrie et la Victoire ; présence de statue de poilu triomphant, de signes allégoriques tels que coq, couronne de laurier, allégorie de victoire, etc. ; le mot « *Patrie* » apparaît dans la formule, ainsi que « *gloire* », « *glorieusement* », « *héros* », « *héroïquement* », « *victoire* »...

**-Les monuments funéraires-patriotiques**, glorifiant le sacrifice des morts, placés plutôt près de l'église ou au cimetière, avec présence d'une croix. La référence à la Patrie est très présente (poilu embrassant un drapeau,...), mais aussi la religion.

**-Les monuments purement funéraires**, qui soulignent l'ampleur du deuil. Les statues, quand il y en a, représentent le poilu mourant, et/ou une mère ou une femme éplorées. Les mentions ne font pas référence à la France ou à la Patrie : « *A nos morts* », « *Aux soldats morts à la guerre* »... Ils peuvent tendre vers le pacifisme, mais les cas où apparaissent des mentions ouvertement pacifistes restent très rares.

Certaines régions présentent des particularités. En Alsace notamment, les soldats sont souvent représentés nus et la mention « *Patrie* » est absente. En effet, quel uniforme et quelle patrie pour une région annexée à l'Allemagne depuis plusieurs décennies ?

→ *Dans quelle catégorie classeriez-vous le monument aux morts de votre commune ?*

## **Monuments aux morts de la Seconde Guerre Mondiale.**

Le monument de la Seconde Guerre Mondiale est sensiblement différent. Il apparaît souvent sous la forme d'une plaque commémorative, généralement érigée sur le lieu même où s'est passé l'évènement (embuscade de la Résistance, massacre d'otages par des SS, centre de déportation,...). Il témoigne ainsi du changement de nature d'un conflit qui a couvert l'ensemble du territoire et a touché un grand nombre de victimes civiles (61 % des morts de la Seconde Guerre Mondiale).

Le monument de la guerre de 14-18 peut aussi être réutilisé (c'est souvent le cas d'ailleurs). Les noms des victimes de 39-45 viennent alors s'ajouter à la liste des noms du premier conflit. De même que l'on inscrira plus tard les noms des morts des guerres d'Indochine et d'Algérie.

## **Bibliographie et liens internet :**

Antoine PROST, «*Les monuments aux morts* », in Pierre NORA, « Les lieux de mémoire », Gallimard, Paris, 1984.

[www.monumentsauxmorts.fr](http://www.monumentsauxmorts.fr) : recensement détaillé de quelques monuments aux morts de l'Indre (Aize, Ardentes, Argenton/Creuse, Le Blanc, La Châtre-l'Anglin, Chitray, Clion, Dun-le-Poëlier, Fontgombault, Levroux, Méobecq, Nohant-Vic, Prissac, Roussines, Saint-Août, Saint-Denis-de-Jouhet, Saint-Marcel, Thenay, Villedieu/Indre).

[www.cyberindre.org](http://www.cyberindre.org) : site des archives départementales, dans la rubrique « Sur les pas d'Ernest Nivet dans l'Indre », plusieurs renseignements sur les monuments aux morts créés par l'artiste : Châteauroux, Eguzon, Issoudun, Buzançais.

[www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr) : ce site permet de faire des recherches précises sur les soldats morts pour la France au cours des différents conflits depuis 1870. Il suffit de sélectionner « Morts pour la France », puis « Formulaire de recherche ».

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichepage.php?idLang=fr&idPage=15366>